

essertinesinfo

BULLETIN OFFICIEL DE LA COMMUNE D'ESSERTINES-SUR-YVERDON

Editorial

VOILÀ, C'EST FINI...

Mesdames, Messieurs,
Comme vous l'avez appris soit par la presse, soit par avis aux piliers publics, je vais mettre un terme à ma fonction de municipal au 31 décembre 2013. Elu en 2002, prenant notamment en charge le dicastère des écoles, ce dernier a occupé la plupart de mon temps au sein de l'administration communale, surtout depuis la mise en œuvre d'Harmos (votée par tous les cantons romands le 26 septembre 2010) et la LEO qui en découle. Pendant ces onze années, j'ai eu du plaisir à participer, partager, discuter, décider, déléguer, pour essayer de trouver le meilleur consensus pour le futur de la population. Certaines de mes idées n'ont pas abouti, mais il en est ainsi de la démocratie. La fonction au sein d'un exécutif est intéressante, prenante, exigeante; elle comporte des joies lorsque les citoyens expriment leur satisfaction pour une réalisation; elle a son revers lorsque des décisions sont prises allant à l'encontre de vœux non réalisables. Les citoyens s'expriment de plus en plus souvent de façon exigeante et pressante. C'est une des constatations que je peux relever après ces onze années. Le choix de mettre un terme à la fonction de municipal est principalement dicté par un manque de temps: lorsque celui-ci ne permet plus de se concentrer suffisamment sur chaque dossier, il faut savoir mettre un terme à une occupation annexe.

Ce bulletin officiel de la commune permet de s'exprimer, ce que je fais donc pour la dernière fois officiellement, en souhaitant à Alexandre Gygax, qui prendra ses fonctions officielles le 1^{er} janvier 2014, beaucoup de succès dans son nouveau poste.

–
UELI LEIBUNDGUT
Municipal

ADRESSE DE LA RÉDACTION
RÉDACTION ESSERTINES-INFO
RUE DU MILIEU 7
1417 ESSERTINES/YVERDON
redaction@essertines-sur-yverdon.ch



Philippe Dind

Le nouveau coq a pris place sur le toit du clocher fin-août 2013.

Cocoricooo

DEPUIS PEU, VOUS POUVEZ ADMIRER L'ÉGLISE PARÉE DE SA NOUVELLE ROBE ET DE SON NOUVEAU CHAPEAU DE CUIVRE.

Vous l'aurez sans doute remarqué, le toit de l'église d'Essertines s'est refait une petite jeunesse cet été. Et cerise sur le gâteau, il s'est paré d'un cochet à son sommet. Un quoi ? Un coq, tout nouveau tout beau ! Mais au fait, pourquoi un coq au sommet d'un clocher ?

Bien que les origines de cette tradition demeurent relativement obscures, sa signification, elle, semble plus claire : Le coq, symbole du jour qui se lève, qui renaît, tel le Christ ressuscité. Mais aussi par extension, celui du jour après la nuit, du bien après le mal.

Le coq, également témoin de la trahison de Saint Pierre, qui selon l'Evangile, aurait renié Jésus trois fois avant que le volatile n'ait chanté deux fois. Chacun des chants

du gallinacé rappellera ensuite au Saint sa trahison.

Le rôle du cochet serait aussi de désigner les églises orientées vers l'est, le soleil levant. Celles qui ne le sont pas ne devraient pas être surmontées d'un coq, mais d'une étoile, d'un croissant de lune, d'un globe ou d'un soleil.

Notre église, elle, est bien orientée vers le levant, et elle peut se targuer aujourd'hui d'un toit magnifique et d'un cochet tout aussi superbe. Et si certains n'apprécient guère le chant régulier des cloches de notre église, qu'ils se rassurent, ce coq-là, lui, restera muet et de marbre, enfin, de cuivre...

–
SÉBASTIEN GONIN
Comité de rédaction

Félicitations à la jeunesse

Plusieurs exploits sportifs ont été réalisés cette année par des jeunes habitant la commune ; ils ont été relatés dans la presse. La municipalité félicite et encourage chacune et chacun, qui par ses efforts, obtient non seulement une satisfaction personnelle, mais réjouit également les personnes qui de loin ou de près les

suivent dans leur discipline : les champions pratiquant le moto-cross, les filles le volley-ball, la gymnastique aérée, et les jeunes le football.

Félicitations à toutes ces jeunes filles et garçons, pour leur exploit. Ne dit-on pas « un corps sain dans un esprit sain ».....

LES DICASTÈRES

PHILIPPE DIND
(municipal depuis 1992,
syndic depuis 2006)

Administration générale
finances, urbanisme, énergie
affaires sociales

UELI LEIBUNDGUT
(municipal depuis 2002,
vice-syndic depuis 2006)

Ecoles, police et sécurité
cimetière, place de sport

ALAIN CASELLA
(municipal depuis 2006)

Police des constructions,
bâtiments communaux,
protection civile

CHRISTIAN GONIN
(municipal depuis 2006)

Forêts, routes communales
et chemins, éclairage public,
domaines

DIDIER PLANCHE
(municipal depuis 2006)

Gestion de l'eau, stations
d'épuration, gestion des
déchets, voirie

Terrain de sport

Les travaux de modernisation des structures au sol du terrain de sport, dont le budget d'investissement a été accepté par le législatif, devraient être achevés à la fin septembre.

Cette modernisation comprend :

- la création d'une piste de sprint en synthétique comprenant 4 couloirs sis à l'est du terrain (synthétique);
- la création d'une double piste de saut en longueur située au nord-est du terrain;
- la création d'un terrain multisports en synthétique situé au sud-est du terrain, à proximité de la cabane existante;
- le redimensionnement du terrain de football;
- la pose d'un treillis d'environ 2m de haut, au sud du terrain d'entraînement, destiné à retenir les ballons lorsque les apprentis-footballeurs font leurs gammes.



Le syndic d'Essertines et la secrétaire municipale se sont déplacés à Chamblon le samedi 1^{er} juin, jour anniversaire de Mme Esther Gonin qui soufflait ce jour-là ses 90 bougies. Entourée de ses trois enfants, Mme Esther - comme nombre d'habitants la connaissent sous cette dénomination - était rayonnante et toute heureuse de recevoir le cadeau offert par la commune d'Essertines, dans laquelle elle a habité plus de 60 ans.

Son sourire malicieux et son optimisme à toute épreuve resteront dans nos mémoires. Mme Esther Gonin nous a quitté le 24 août dernier.

Parcage de véhicules sur le domaine public

Rappel : Pour laisser libre l'espace public non destiné à du parcage de véhicules, ces derniers doivent être tationnés sur le domaine privé. Cela permettra une bonne visibilité et garantira une meilleure sécurité aux piétons, et tout particulièrement aux enfants qui circulent à pied ou à vélo, se rendant soit à l'école, soit aux diverses places de jeux ou encore au terrain de sport.

Entretien des haies et des arbres

Dans le but d'assurer la sécurité du trafic routier (visibilité) et de préserver les bonnes relations entre voisins, des règles ont été désignées par le législateur dans des lois spécifiques. Au chapitre IV, articles 52 à 56 du Code Rural Foncier, vous pouvez prendre connaissance des règles les plus importantes.

Nous vous faisons part de ce qui est principalement applicable en relation avec **le domaine public** :

- les branches des arbres s'étendant au-dessus des routes cantonales et communales doivent être élaguées de façon suivante :
- au bord des chaussées : à 5 mètres de hauteur et 1 m à l'extérieur,
- au bord des trottoirs : à 2,50 m de hauteur et à la limite de la propriété.

Pour ce qui touche **le domaine privé** :

- la hauteur de la haie vive séparant deux fonds ne peut, sans le consentement du propriétaire voisin, dépasser deux mètres, ou un mètre cinquante si le fonds voisin est une vigne ou est situé en zone agricole ou intermédiaire,
- le propriétaire qui veut donner une plus grande hauteur à sa haie doit l'éloigner de la distance minimale à une distance égale aux deux tiers de ce qui excède la hauteur légale.

Horaires du bureau

*Greffes municipal,
contrôle des habitants*
024 435 13 88

Lundi :

18h45 - 19h15 (heure d'hiver)

19h15 - 19h45 (heure d'été)

Mardi, mercredi et jeudi :

8h30 - 11h00

Boursière

024 435 19 83

Jeudi et vendredi :

8h00 - 11h30

Compte rendu du dernier conseil communal

VEUILLEZ TROUVER CI-DESSOUS UN COMPTE RENDU DES DÉCISIONS DU DERNIER CONSEIL COMMUNAL.

EN BREF

SÉANCE DU 11 MARS 2013

Présence

26 conseillers sur 30

Création de l'Association scolaire intercommunale de la région d'Echallens (ASIRE), dissolution des associations scolaires intercommunales de l'arrondissement d'Echallens et de l'ASIBP

Deux abstentions

Nomination d'un délégué et de deux remplaçants à l'Association ASIRE

Unanimité

Réfection du toit de l'église d'Essertines

Unanimité

Nomination de deux délégués à l'Association La Menthue

Unanimité

Réponse écrite de la Municipalité à l'interpellation de Frédéric Bauer

SÉANCE DU 24 JUIN 2013

Présence

28 conseillers sur 30

Adoption des comptes 2012

Une abstention

Réaménagement de l'ensemble de la place de sports En Verchère

25 oui, 1 non

Motion déposée par Cédric Brand

AGENDA

PROCHAINS

CONSEILS COMMUNAUX

30 septembre et 25 novembre

Les séances sont publiques

DANS LA SÉANCE DU 11 MARS, LE CONSEIL COMMUNAL A :

- Adopté les statuts de l'Association scolaire intercommunale de la région d'Echallens (ASIRE), avec entrée en vigueur au 01.01.2014.
- Décidé de dissoudre les Associations intercommunales ASIBP et Arrondissement scolaire d'Echallens, avec effet au 01.01.2014.
- Procédé à la nomination d'un délégué (Alexandre GYGAX) et de deux suppléants (Marylin BRAND et Mélanie GONIN-CREPALDI) à l'association ASIRE.
- Adopté le préavis municipal 2013/2 sollicitant un crédit d'investissement de Frs 230'000.- destiné à la restauration de la toiture de l'église, avec un amortissement sur 30 ans.
- Procédé à la nomination de deux délégués, Jean-Etienne DUCRET et Christophe BLANCHARD, (au lieu de quatre jusqu'à présent) à l'Association La Menthue, suite à l'entrée en vigueur des nouveaux statuts modifiés, votés le 26 novembre 2012
- Pris connaissance de la réponse de la municipalité à l'interpellation de M. Frédéric Bauer sur la question de la responsabilité des enseignants pour la zone « grise » entre la sortie de classe et la prise en charge des élèves par les bus scolaires. Une demande de couverture pénale et juridique auprès de la Vaudoise Assurance est en cours pour l'ensemble des communes dans le cadre de l'ASIBP/ASIRE, estimant que l'ensemble des enseignants est touché et attend une solution.

DANS LA SÉANCE DU 24 JUIN, LE CONSEIL COMMUNAL A :

- Approuvé le préavis sur les comptes de l'exercice 2012 tel que présenté par la municipalité, avec une perte de Fr 24'751.- portée en diminution de capital.
- Approuvé l'annexe au préavis sur les comptes intitulé Rapport de gestion 2012. Donné décharge à la Municipalité de sa gestion financière pour l'année 2012 (avec une abstention).
- Décidé d'autoriser la municipalité à entreprendre les démarches nécessaires en vue de l'aménagement de la place de sports En Verchère. D'octroyer à cet effet un crédit de Fr. 330'000.- De financer ce montant par un emprunt auprès d'un Etablissement financier aux meilleures conditions du moment. D'amortir ce montant sur une durée de 20 ans, à partir du budget 2014, à raison de Fr. 16'500.- par année. Par 25 oui et un non
- Enregistré et porté à l'ordre du jour la motion de M. Cédric Brand proposant l'organisation d'un vote consultatif populaire relatif à l'implantation d'éoliennes industrielles sur le territoire de la commune.
- Procédé aux nominations légales (voir liste ci-après).

—
MARY-LUCE LE GLAUNEC

COMPOSITION DU CONSEIL COMMUNAL DU 1^{ER} JUILLET 2013 AU 30 JUIN 2014

Président: Yves COLLET

Vice-présidente: Lauriane CHUARD

Secrétaire: Mary-Luce LE GLAUNEC

Secrétaire-suppléant: Denis VILLARD

Scrutateurs (bureau)

Danielle GUIGNARD, Jean-Luc DEMIERRE

Premiers suppléants

Muriel MOREL, Yann SORDET

Seconds suppléants

Mélanie GONIN-CREPALDI,

Christophe DELAY

Commission de gestion

Mélanie GONIN-CREPALDI, Daisy

LEHMANN, Christophe DELAY, Sylvain

JACOT, Thierry JAQUIER

Suppléants: Muriel MOREL, Frédéric BAUER

Commission des finances

Maryline MONNERON, Samuel COLLET,

Pascal HENCHOZ

Suppléants: Jean-Etienne DUCRET,

Pascal WEGMÜLLER

Je trie, tu tries, il trie

LES HABITUDES EN MATIÈRE DE RECYCLAGE ONT CHANGÉ.
PETIT BILAN SUR LES 6 PREMIERS MOIS DE L'ANNÉE.

Déchets compostables

Le ramassage des déchets compostables se fait chaque mardi, à la satisfaction de la grande majorité des habitants de la commune.

Si l'entreprise Leman environnements, chargée de ce ramassage est contrainte quelquefois d'utiliser des camions en provenance soit de Fribourg soit de Genève, elle le fait soit par manque de camions (en panne) soit par surcharge de travail.

Cette entreprise nous prie de vous informer que sitôt parvenu ce bulletin dans tous les ménages, plus aucun sachet biodégradable déposé au sol ne sera ramassé. Seuls les containers avec ces sachets et autres déchets verts seront vidés.

Déchets incinérables

Quant au ramassage des sacs STRID, chaque vendredi, les habitants ont maintenant épuisé les sacs achetés par erreur, ne comportant pas l'indication STRID.

Si par erreur vous aviez acheté des sacs Valorsa, nous vous demandons de les rapporter au point d'achat, le camion ne ramassant plus d'autres sacs de déchets que ceux portant la mention STRID.

Les sacs transparents qui contiennent des couche-culottes déposés sur le bord de la chaussée ne seront plus ramassés ; ils devront être déposés dans les containers réservés à cet effet, à votre disposition dans les déchèteries.

Déchèterie d'Essertines

La déchèterie d'Essertines, ouverte du lundi à 7 heures au samedi à 12 h 00 rencontre un franc succès par l'apport de vos déchets bien triés : papier, alu, capsules café, pet, verre.

Un problème hélas est à relever, celui de la récolte des plastiques à déposer dans les big bag.

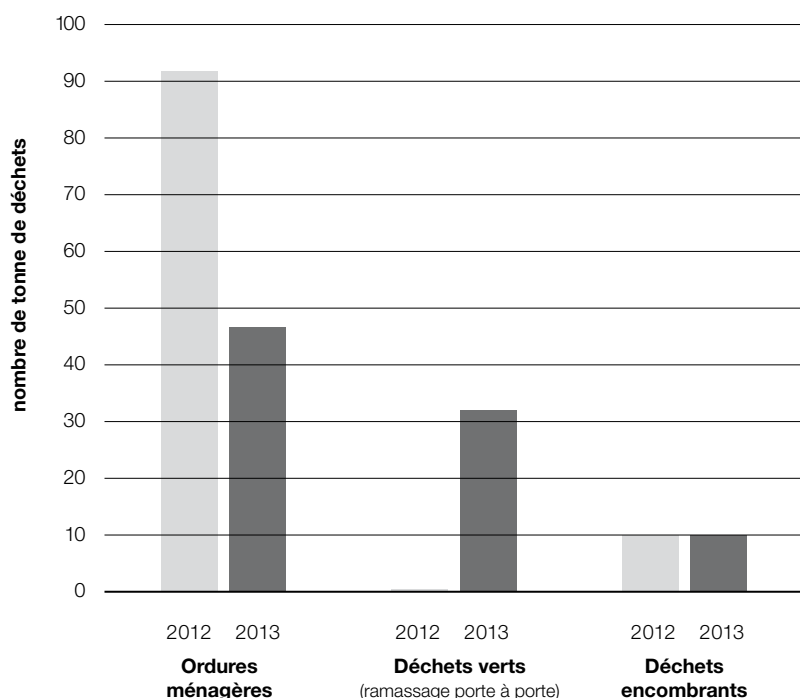
Seul le plastique dur, NON PLIABLE est accepté, aucune filière pour le moment n'existant pour la récolte du plastique mou comme les feuilles de plastique transparent d'emballage de nourriture, les films fins, etc.

Nous tenons à remercier la grande majorité des habitants de la commune pour leur discipline.

Quant à la minorité qui ne dépose pas les déchets récupérables aux bons endroits, elle doit changer de comportement si elle ne veut pas pénaliser l'ensemble des citoyens par des mesures que la municipalité serait amenée à prendre.

DIDIER PLANCHE

**Comparaison du poids des déchets
des premiers semestres de 2012 et de 2013**



← Manifestement, et comme constaté dans la plupart des communes, la taxe aux sacs a déployé ses effets : de janvier à juillet 2013, le tonnage des déchets ménagers incinérables ramassés le vendredi a diminué de près de 50% par rapport à la même période de 2012.

Les 32 tonnes de déchets organiques, retirés des sacs poubelles et récoltés à part lors de la tournée du mardi, ont rejoint l'usine de méthanisation-compostage de Chavornay, permettant une double valorisation de ces déchets : sous forme d'énergie (gaz méthane) et sous forme d'engrais naturel (compost).

Merci à chacune et chacun d'avoir changé d'habitudes. Notre environnement en sort gagnant.



Noël en hiver

Traditionnel marché des artisans

L'agréable été qui s'achève nous garantira-t-il un bel hiver?

Quoi qu'il en soit, Noël arrivera à temps et le désormais traditionnel marché de Noël de notre commune se tiendra du samedi 6 au dimanche 7 décembre à la grande salle. Divers artisans d'ici et d'ailleurs vous présenteront leur production pour le plus grand plaisir de chacun. Que ce soit pour trouver le cadeau idéal, pour se faire plaisir ou simplement pour passer un bon moment, l'équipe d'organisation vous accueillera avec plaisir. Comme ces dernières années, de la petite restauration sera servie et la soif de chacun pourra être étanchée à la buvette.

Si une vingtaine d'exposants étaient présents l'année dernière, les inscriptions peinent à arriver pour cette édition 2013. Le bouche à oreilles étant le meilleur vecteur de communication, nous comptons sur chacun pour faire passer le mot : Nous cherchons encore des artisans !

Au plaisir de vous retrouver bientôt...en hiver !

-

ISABELLE ZADORY

Pour l'équipe d'organisation

Epautheyres Souper canadien

Le dernier week-end d'août, dans l'ambiance d'une journée d'été légèrement rafraîchie, le traditionnel souper canadien s'est déroulé à Epautheyres. La météo était capricieuse et une nouvelle fois les tables ont été installées dans la grange mis à disposition par la famille Louis Blanchard.

Ainsi les retrouvailles annuelles entre voisins du même hameau participent à créer des liens entre tous ceux qui ne font que se croiser habituellement. Les plats préparés par chacun ou chacune ont été nombreux. Les desserts sont, comme à chaque fois, les éléments qui font très plaisir aux petits et aux grands. Merci au groupe des dames qui organise cet incontournable événement du hameau.

JACQUES RUFER



Jacques Rufier

ANNONCE

Invitation

A nos journées de la pomme

Samedi 28 septembre 2013
de 9h00 à 17h00
Dimanche 29 septembre 2013
de 13h00 à 17h00

Roland Gonin et Mady
1417 Essertines/Yverdon
024 435 17 87 - 079 346 23 68



Portail Barrière Tôlerie

Acier Aluminium Inox PVC

Rampe d'escalier

Besim Agushi
Grand-Rue 15
1417 Essertines/Yverdon
T. 024 435 18 65 - M. 079 678 47 00
ab.serrurerie@bluewin.ch

Il était une fois...

...la jeunesse d'Essertines à la cantonale FVJC à Colombier !



Tout a commencé par un beau mercredi de juillet, le 17 pour être plus précis. En effet, ce jour-là, le top départ était donné pour 19 jours de sport, de fête, de rencontres, d'amitiés et de souvenirs.

Je vous ai parlé de sport, car oui, notre jeunesse a participé à plusieurs compétitions sportives durant la cantonale, avec plus ou moins de succès...

Les membres ont notamment participé au tchoukball, badminton, baby-foot, volley mixte, volley féminin, tir à la corde, athlétisme, cross, football et pétanque. De ces différentes activités, nous relèverons l'excellente première place de Malyka, Sandrine et Mélanie lors du tournoi de volley féminin et la troisième place de Malyka au combiné individuel femme (tir, athlétisme et cross).

Nous avons aussi mis la main à la pâte, en effectuant à plusieurs reprises des heures de bénévolat dans les cuisines de la fête.

Et les souvenirs? Ils resteront gravés dans nos mémoires: les soirées accoudés à la tonnelle, les heures passées à enflammer le dance-floor et les micros du karaoké (merci Joe Dassin), ainsi que les soupers à la caravane dans le camping. D'ailleurs, nous profitons de ces quelques lignes pour remercier les anciens de la jeunesse présents pour le souper qui leur a été consacré le samedi 27 juillet, pour la bonne ambiance et pour les théories jusqu'à pas d'heure. Nous avons aussi un tas d'autres événements marquants qui resteront dans nos mémoires et que les membres de la jeunesse seront heureux de vous conter lors d'une prochaine rencontre. Je pense par exemple à notre « Soirée Bleue » le 21 septembre ou lors du téléthon le 7 décembre.

—
JOËL BUCHWALDER

Rendez-vous traditionnels de cette fin d'année.

La société de gymnastique d'Essertines vous convie à ses traditionnelles soirées gymniques qui auront lieu les **29 et 30 novembre dès 19h30**.

Cette année encore, nous avons confié la réalisation de la soirée à M. Jean-Michel Gavin qui a écrit une pièce complète en incorporant les numéros gymniques.

La société de jeunesse vous attend nombreux le premier week-end de décembre - **le 6 et 7 décembre** - pour le Téléthon.

La société cuisine la traditionnelle soupe aux pois au terrain de foot pour apporter son aide en faveur du Téléthon Suisse.

La Société de Tir des Mousquetaires du Buron vous donne rendez-vous à son traditionnel loto annuel qui aura lieu le **samedi 14 décembre dès 20h00**.

Ce loto se joue selon le système vaudois « chaque quine est payée ». Des séries spéciales se jouent au carton plein. Nous vous attendons nombreux sur les bancs de la Grande Salle d'Essertines !

**LA PREMIÈRE SÉRIE EST GRATUITE
OUVERTURE DES PORTES À 19H30.**



Tir Cantonal

Les Mousquetaires du Buron ont participé au Tir Cantonal Vaudois. Quelques 27 membres se sont mesurés aux nombreux tireurs venus en masse lors des 10 journées prévues de cette cuvée 2013. Ainsi, la délégation d'Essertines s'est rendue au stand de Tir de Bioley-Magnoux. Elle s'est classée 32^e sur 52 sociétés inscrites en catégorie 3 avec une moyenne générale de 86,8 pts sur 100.

Le 16 août, sa bannière a même flotté au cortège officiel à Yverdon.

—
MARC-HENRI DUCRET

Sentier pédestre

Nouvelle passerelle

Le projet « Sentiers pédestres » d'Agenda 21 s'est concrétisé en 2012-2013 par des travaux de bénévoles permettant à nouveau la jonction entre le Stand d'Essertines et la passerelle du Buron. Débroussaillage, creuse de certains passages qui avaient subi des glissements de terrain et création de marches d'escaliers aux endroits à forte déclivité : tel fut le lot des bénévoles durant quelques samedis matin de transpiration. Pour rendre utilisable le cheminement pédestre existant sur les cartes au 25'000, il restait à remplacer la vieille passerelle sur le Buron, devenue dangereuse, et à entreprendre des travaux de réhabilitation du sentier remontant vers le Villaret.

La protection civile à la rescousse

Suite à des contacts fructueux entre les Municipalités de Belmont et d'Essertines,

un courrier commun fut envoyé à l'Organisation Régionale de Protection Civile (PCI) de la Région d'Yverdon à laquelle appartiennent les deux communes, afin de solliciter l'aide de cette organisation pour les travaux envisagés. La réponse fut positive, voire enthousiaste, la PCI appréciant de réaliser des travaux d'utilité publique visibles parmi toutes les tâches plus cachées qui lui sont demandées. D'autant que cette année, la Protection Civile Suisse, relayée par les services cantonaux, fête ses 50 ans d'existence et qu'elle recherchait des actions visibles pour marquer cet anniversaire dans différentes régions de Suisse.

Nouvelles marches

C'est ainsi que fut construite à la fin juin, avec l'aide efficace de notre municipal-charpentier, une magnifique passerelle en bois, une

trentaine de mètres en aval de l'ancienne, démolie. Une deuxième équipe est venue achever le projet en début septembre, « retraçant » le sentier sur la côte ouest du Buron et créant une quarantaine de marches d'escalier pour le rendre facilement fréquentable à la montée et à la descente. La main d'œuvre de ces travaux a été entièrement prise en charge par la PCI, seuls les matériaux ont été financés par les deux communes.

Nouveau sentier balisé

Pour couronner le tout, Vaud Rando, Association Vaudoise de Tourisme Pédestre, heureuse de réaliser une liaison entre les Bois de Suchy et l'arrêt postal d'Essertines a décidé de baliser à ses frais le sentier et de l'inscrire à l'inventaire du réseau pédestre vaudois.

-

PHILIPPE DIND



↓ ↑ Pose des 2 troncs d'arbre de nos forêts destinés à supporter la nouvelle passerelle



↑ Démontage de l'ancienne passerelle

↓ La nouvelle passerelle terminée



LE FORUM AGENDA 21 DE LA COMMUNE D'ESSERTINES-SUR-YVERDON FÊTE CETTE ANNÉE SES 10 ANS D'EXISTENCE. RETOUR SUR LES ACTIONS MENÉES DEPUIS SES DÉBUTS.

Les 10 ans d'Agenda 21

Déjà évoqué dans le dernier numéro d'essertinesinfo, Agenda 21 souffle cette année ses 10 bougies. L'histoire du Forum ainsi que la présentation des actions menées durant ces dix ans d'existence ont déjà été abordés, toutefois, il paraît nécessaire de préciser certains points, de développer le contenu de ces actions et d'en faire le bilan après ces 10 années d'existence.

Plateforme de discussion

Le Forum Agenda 21 d'Essertines est une plateforme de discussion et d'élaboration de projets, il rassemble quatre fois par année une dizaine de personnes - les dates sont annoncées au début de chaque année par l'intermédiaire du journal. Ce forum est ouvert à tout(e) citoyen(ne) souscrivant aux principes de base consignés dans la Charte du développement durable, qui peut être consultée sur le site de la commune : www.essertines-sur-yverdon.ch.

A l'occasion de cet anniversaire, nous vous informons que le Forum du 5 novembre prochain est remplacé par une conférence sur le thème de l'agriculture biologique. Les conférenciers invités sont M. Manuel Perret, président de BioConsommActeurs à Essertines et M. François-Philippe Devenoge, producteur bio et vice-président de BioSuisse à Dizy. Plus d'informations et de précisions utiles vous seront communiquées par l'intermédiaire d'un tous ménages.

—
JEAN-FRANÇOIS BAUER
Le président du Forum

Plus d'informations sur A21 :
www.essertines-sur-yverdon.ch



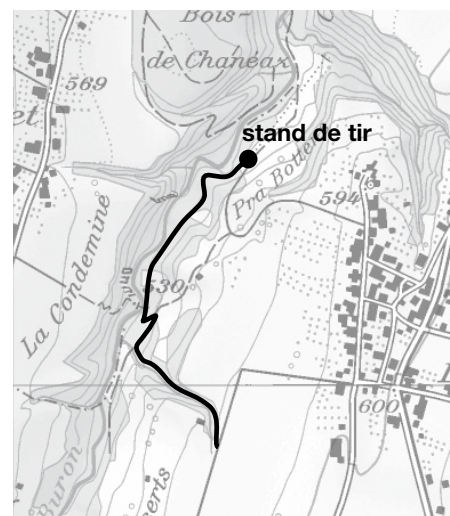
Amélioration des sentiers pédestres

La mise en réseau des sentiers pédestres, qui a pour objectif de relier les hameaux au village d'Essertines, implique la réfection et même la réalisation de certains tronçons. Entre 2011 et 2012, un groupe de

volontaires a permis, par ses divers travaux, de réaliser une « boucle pédestre » passant le long du ruisseau de la Gole (remis à ciel ouvert par les Services de l'Etat), le long du Buron et remontant vers le Stand de Tir.



Jean-François Bauer



Ecobonus

Le principe de l'écobonus, proposé par le Forum Agenda 21 dans son catalogue d'actions, a été accepté par la municipalité au début de l'année 2005. En collaboration avec un groupe du Forum, l'exécutif a rédigé un « Règlement relatif à l'écobonus » ensuite approuvé par le conseil communal puis par le canton en fin 2005. L'écobonus est destiné, par une subvention pouvant s'ajouter à l'aide financière du Canton et/ou de la Confédération, à encourager l'utilisation des énergies

renouvelables et l'isolation thermique des bâtiments lorsque cela n'est pas encore une obligation fédérale ou cantonale.

Selon les données fournies par la municipalité, la commune a attribué des écobonus pour un total de Frs 58'210.- de fin 2006 à mi-2013, soit en moyenne environ Frs 10'000.- par année, à une trentaine de bénéficiaires. Sur ce total, Frs 21'600.- ont été attribués à 18 propriétaires ayant installé un chauffe-eau solaire sur leur maison.



Fête du village, brunch et brocante

La fête villageoise et le brunch de solidarité, organisés par le forum, obtiennent régulièrement un vif succès. Les annonces et les comptes rendus de ces manifestations sont largement commentés dans le journal.

La brocante - partie intégrante de la fête du village, soit la récupération d'objets usagés, se fait plus difficilement ces dernières années. Il serait souhaitable, dans le cadre de la gestion des déchets, de récupérer à nouveau des objets encore utilisables, pouvant être vendus ou bradés au stand de la brocante lors de la fête villageoise.

Michel Collet

CALENDRIER

FORUM AGENDA 21

17 septembre 20h00
salle des combles
collège d'Essertines

CONFÉRENCE

agriculture biologique
5 novembre 20h00
salle de la Balance

APPEL

Le forum d'Agenda21 est constitué de personnes bénévoles. Actuellement, nous sommes une dizaine de membres. Si vous êtes intéressés à rejoindre les rangs, n'hésitez pas à prendre contact avec un des membres. Nous vous accueillerons avec plaisir.

Ruisseau de la Pale

La renaturation du ruisseau de la Pale a été réalisée en 2007. Cette action a démontré que rien n'est irréversible en aménagement du territoire et qu'il était en effet envisageable de remettre à ciel ouvert un ruisseau (antérieurement mis sous tuyaux) et ainsi gagner en biodiversité.



Le ruisseau de la Pale en décembre 2007 avec les jeunes plants d'arbres et arbustes visibles de part et d'autre du cours d'eau ; un sentier en copeaux de bois a été aménagé, permettant de longer la rive sud du ruisseau.



Le même ruisseau aujourd'hui. La nature a repris ses droits et colonise abondamment les berges du cours d'eau. Même le sentier en copeaux de bois n'a pas résisté longtemps...

Coup de balai

Le coup de balai, qui consiste à ramasser les déchets, notamment le long des routes, réuni au début de chaque printemps un groupe de volontaires ainsi que les enfants de l'école. Il est à relever que c'est particulièrement le long des routes de transit que l'on découvre ces déchets indésirables.

Essertinesinfo

Le journal essertinesinfo (parution en février et septembre) couvre l'entier des activités et des manifestations; il informe régulièrement les lecteurs des sujets abordés sur le territoire communal. Il répond ainsi à l'objectif visé, de créer un journal de qualité de par sa forme et de par son contenu.

- JEAN-FRANÇOIS BAUER

Images d'autrefois et d'aujourd'hui

L'Eglise d'Essertines

↓ Ce dessin de l'église d'Essertines a été réalisé le 3 septembre 1896 par un pasteur signant E.D.T. Acheté dans une brocante, ce dessin faisait, semble-t-il, partie d'un ouvrage paru à la fin du 19^e siècle et dans lequel toutes les églises du canton de Vaud étaient répertoriées et dessinées par ce talentueux pasteur-dessinateur. L'église apparaît avec sa tour-clocher telle qu'elle était de recevoir la foudre (entre 1896 et 1903).



↑ Construction du clocher en 1903 avec un échafaudage minimal (!)



↑ Réfection du clocher en 2013 avec un échafaudage beaucoup plus présent.

Philippe Dind

Imprimé sur du papier
100 % recyclé
400 exemplaires

Comité de rédaction : Philippe Dind - Mary-Luce Leglaunec - Jacques Rüfer - Sébastien Gonin
Ont participé à ce numéro : Didier Planche - Alice Gonin - Isabelle Zadory - Joël Buchwalder
Marc-Henri Ducret - Jean-François Bauer